MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DE LA RELANCE

SECRATARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DE LA CONCURRENCE ET DE LA CONSOMMATION

DIRECTION DE LA CONSOMMATION

SERVICE DE LA CONSOMMATION

BP: 1064 LIBREVILLE TEL: 011 79 50 14 / N° Vert 8085

ARREAE

DE L'AUTORISATION DE MISE EN CONSOMMATION DES PRODUITS ET DENREES ALIMENTAIRES

N°:			

N°:/	MER/SG/DGCC/DCN/SC
Délivré à :	
en qualité :	Siège social :
N° Statistique	<i>p</i> :
<i>BP</i> :	Telephone

Je soussigné, Directeur Général de la Concurrence et de la Consommation, certifie que le dossier concernant les produits et denrées alimentaires, mentionnés en annexe, dont la traçabilité et les conditions de transport sont conformes aux dispositions prescrites par les textes (réglementation) en vigueur (Loi 29/63, Loi 05/89, Loi 14/98, Décret 15/71 et/ou Ordonnance 50/78, Arrêté 426, Arrête 1067) a fait l'objet d'un contrôle de 1er niveau.

Pour les conteneurs mis en inspection, les dits produits et denrées alimentaires ne seront sont autorisés à être mis en consommation que sous réserve des conclusions des résultats du contrôle de 2e niveau.

Fait à Libreville, le ____

Contrôle de 2^e niveau : Inspection physique de produits

Inspection et prélèvement par la DGCC, s'il y a lieu

NB: Dans le cas des produits en provenance de pays touchés par la pandémie, des attestations spéciales seront joints au dossier

Le Directeur Général

